

**Budget 2022-2023**

**Un rehaussement sans précédent du financement des organismes communautaires et des initiatives pour soutenir les collectivités**

**Québec, le 22 mars 2022.** – Le gouvernement reconnaît l'apport essentiel des organismes communautaires, qui fournissent à des clientèles souvent plus vulnérables des services qui complètent et bonifient ceux du réseau public. Le budget 2022-2023 prévoit des investissements additionnels de près de 2,2 milliards de dollars d'ici cinq ans pour renforcer leur action, mais également pour mettre en place des mesures répondant aux besoins des collectivités.

**1,1 G\$ pour renforcer l'action communautaire**

Des investissements de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans permettront de mettre en place le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027, qui offrira un rehaussement sans précédent du soutien financier aux organismes communautaires. Quelque 5 000 organismes communautaires œuvrant dans une multitude de secteurs d'activité se partageront ainsi un financement gouvernemental d'environ 1,8 milliard de dollars en 2022-2023.

Plus de 888 millions de dollars serviront à bonifier et à élargir le soutien à la mission globale des organismes, ce qui leur donnera les moyens d'améliorer leurs services et de renforcer leur action par l'embauche de personnel et par l'amélioration des conditions de travail. De cette somme, 182 millions de dollars iront à des organismes qui contribuent à la lutte contre les violences sexuelle et conjugale, par exemple les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence.

Le budget prévoit également 187 millions de dollars pour des mesures spécifiques, dont 65 millions de dollars pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 35 ans en bonifiant le financement des carrefours jeunesse-emploi.

**1,1 G\$ pour soutenir les collectivités**

Le gouvernement souhaite aussi assurer un soutien additionnel aux collectivités ayant des besoins spécifiques, qui incluent notamment les personnes vulnérables, les femmes et les familles. En plus des sommes comptabilisées dans le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, un montant de 1,1 milliard de dollars est prévu afin de bonifier le soutien à différentes collectivités, dont :

- 170 millions de dollars pour soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes et contrer les violences sexuelle et conjugale, notamment par la mise en œuvre de deux stratégies gouvernementales;
- 109 millions de dollars pour améliorer l'aide et les services destinés aux familles et aux jeunes;
- 285 millions de dollars pour poursuivre l'appui aux communautés autochtones;
- 386 millions de dollars pour maintenir les services de transport des personnes et d'approvisionnement des communautés.

**Citation :**

« Le gouvernement reconnaît l'apport des organismes communautaires, qui sont des acteurs centraux de la vitalité sociale et économique du Québec. Nous voulons leur donner les moyens de renforcer leur action pour aider un plus grand nombre de Québécois. Parallèlement, nous investissons des sommes importantes pour bonifier le soutien à différentes collectivités et mettre en place de nouvelles initiatives gouvernementales, dont la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer les violences sexuelles, la violence conjugale et rebâtir la confiance. »

*Eric Girard, ministre des Finances du Québec*

**Lien connexe :**

Tous les détails du budget 2022-2023 : [www.budget.finances.gouv.qc.ca/2022-2023](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/2022-2023).

– 30 –

**Source :**

Fanny Beaudry-Campeau  
Directrice des communications  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 514 222-6782

**Information :**

Jacques Delorme  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère des Finances  
Tél. : 418 528-7382